

Extrait du corrigé national du Bac Pro, session 2013

TROISIEME PARTIE (Géographie – situations)

- Le candidat qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 7 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.

Sujet 1 : Le Conservatoire du littoral

Attentes :

On attend du candidat :

- qu'il comprenne les questions et y réponde de manière rédigée et structurée ;
- qu'il prenne bien en compte les éléments donnés par les documents ;
- qu'il mette en relation les documents, les éléments prélevés et ses connaissances ;
- qu'il fasse preuve d'esprit critique.

Éléments possibles de réponse :

1) Où est situé le site du Fort Vert ? Pour quelles raisons appartient-il à un espace unique ?

On attend du candidat :

- qu'il localise le site en prenant en compte plusieurs échelles : Pas-de-Calais, Nord, mer du Nord ; proximité de Calais et de Marck ; bord de mer, derrière les dunes, croisement des D119 et D248 ;
- qu'il justifie l'expression « espace unique » par l'un des éléments suivants : milieu emblématique, typique de la côte de la mer du Nord ; forte valeur environnementale et paysagère (dunes, immense estran sableux, plages, prés salés, prairies humides, marais d'eaux douce et saumâtre, polders...), espace de loisirs.

2) Relevez les activités humaines et les équipements localisés à proximité du site. En quoi constituent-ils une menace pour cet espace ?

On attend du candidat :

- qu'il relève quelques activités et équipements parmi les suivants : l'occupation liée à l'habitat (Calais, Marck, Les Hemmes) ; à l'industrie (ZI) ; aux transports (routes, autoroute « l'Européenne », aéroport, terminal car-ferry) ; au tourisme (port de plaisance) ;
- qu'il repère et explique les conflits d'intérêts et d'usage entre la préservation de l'environnement (espace de nature unique, attrait touristique) et l'extension urbaine, le développement des activités productives et des équipements (extension du port de Calais) qui occupent déjà en partie cet espace.

3) Quels acteurs sont intervenus pour préserver cet espace ? Qu'ont-ils fait ?

On attend du candidat :

- qu'il identifie les différents acteurs : Conservatoire du littoral et sa délégation régionale (Conseil de rivages Manche-Mer du Nord), département, population ;
- qu'il repère quelques unes des actions conduites et les procédures : enquête publique, classement en zone de préemption, acquisition de terrains, constitution de réserve foncière, mobilisation de l'opinion publique, politique ENS...

Pistes de valorisation :

• Connaissances

- Utilisation d'un vocabulaire disciplinaire.
- Référence à l'aménagement des territoires, au rôle des collectivités territoriales, à la coordination des acteurs publics, à la compétitivité des territoires.
- Raisonnement à différentes échelles pour apprécier les enjeux de l'aménagement et les conflits d'usage.
- Tout aspect particulièrement développé des connaissances présentées ci-dessus.

- **Capacités**

- Décrire et caractériser des espaces.
- Localiser et situer des territoires.
- Expliquer une situation.
- Exercer un jugement.

Sujet 2 : Un aménagement dans une communauté de communes

Attentes :

On attend du candidat :

- qu'il comprenne les questions et y réponde de manière rédigée et structurée ;
- qu'il prenne bien en compte les éléments donnés par les documents ;
- qu'il mette en relation les documents, les éléments prélevés et ses connaissances ;
- qu'il fasse preuve d'esprit critique.

Eléments possibles de réponse :

1) Présentez le territoire du Pays de Lorient.

On attend du candidat une présentation qui prenne en compte quelques éléments parmi les suivants :

- localisation (littoral, proximité de Lorient) ;
- caractéristiques démographiques (220 000 habitants) ;
- caractéristiques administratives (organisation intercommunales composée de trois structures intercommunales : la communauté d'agglomération de Lorient - Cap l'Orient agglomération, les communautés de communes de la Région de Plouay et de Blavet-BelleVue-Océan).

2) Expliquez la phrase soulignée : « Pour le pays de Lorient, il convenait de réagir ».

On attend du candidat une explication qui mette en évidence la nécessité d'un aménagement pour faire face à quelques unes des conséquences de l'attractivité de ce territoire (augmentation de la population) : périurbanisation grandissante ; mitage de l'espace rural ; rurbanisation ; disparition des espaces agricoles ; diminution des revenus de l'agriculture et du nombre d'exploitations.

3) Quelles mesures sont proposées pour valoriser ce territoire ? Par quels acteurs sont-elles mises en œuvre ?

On attend du candidat :

- l'identification de quelques unes des mesures suivantes : maintien de l'agriculture en zone périurbaine ; développement d'une agriculture durable ; financement d'actions ciblées ; valorisation des productions locales ; organisation de circuits locaux de commercialisation ; guide internet sur la vente des produits locaux ; approvisionnement des cantines scolaires ; distribution de produits frais bio locaux.
- un relevé qui montre la diversité des acteurs : Union européenne (FEADER) ; collectivités territoriales (structures intercommunales, communautés de communes, communauté d'agglomération, élus locaux) ; acteurs privés (représentants du monde agricole, producteurs locaux, couple d'entrepreneurs, services gestionnaires des cantines scolaires).

4) Comment la préservation de l'environnement est-elle prise en compte dans l'aménagement de ce territoire ? Illustrez votre propos par un ou plusieurs exemples.

Le projet privilégie une démarche de développement durable dans le maintien de l'agriculture par :

- le choix de l'agriculture biologique ;
- la valorisation des produits locaux ;
- l'organisation de plusieurs circuits de distribution courts ;
- la réduction des « food miles ».

Pistes de valorisation :

- **Connaissances**

- Utilisation d'un vocabulaire disciplinaire (littoralisation, mitage, agriculture biologique...).

- Référence à l'aménagement des territoires, à la Datar, au rôle des collectivités territoriales, aux mobilités résidentielles, à l'attractivité des territoires, à la littoralisation, au développement durable (aspects économiques, environnementaux, sociaux), aux conflits d'usage.
- Définition de « Pays », de territoire.
- Tout aspect particulièrement développé des connaissances présentées ci-dessus.

- **Capacités**

- Décrire et caractériser des espaces.
- Localiser et situer des territoires.
- Expliquer une situation.
- Exercer un jugement.
- Produire un raisonnement.